

## 7.2 Formation dans la fonction publique territoriale (FPT)

En 2017, un agent (en emploi permanent) sur deux de la fonction publique territoriale (FPT) a suivi au moins une formation. Près de 857 000 agents (titulaires, stagiaires et contractuels sur un emploi permanent) ont participé à au moins une formation, soit 52 % des agents sur emploi permanent. Les agents ayant suivi une formation en 2017 sont plus souvent des fonctionnaires (55 %, contre 34 % des contractuels), des agents de catégories A et B (respectivement 69 %, 63 %, contre 48 % pour ceux de catégorie C), ainsi que des agents des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et plus globalement travaillant au sein des départements (respectivement 76 % et 64 %, contre 35 % pour les agents de communes et établissements communaux de moins de 1 000 habitants).

Le nombre moyen de jours de formation par agent est 2,3 en 2017, soit une diminution de 0,2 jour par rapport à 2015. Cette réduction concerne toutes les catégories d'agents, même si les catégories A et B suivent plus de formation : 3,3 jours en moyenne en 2017 pour la catégorie A (-0,1 jour) ; 3,1 pour la catégorie B (-0,1 jour), contre 2,0 jours pour la catégorie C (-0,2 jour).

Par rapport à 2015, le nombre moyen de jours de formation par agent diminue très légèrement, ou reste stable, dans la plupart des collectivités. Les agents des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) disposent toujours du plus grand nombre de jours de formation, avec 8 jours en moyenne par agent en 2017, même s'ils connaissent aussi la plus importante baisse : -1,2 jour par rapport à 2015. Viennent ensuite les agents du groupe constitué des centres de gestion (CDG) et du CNFPT qui suivent en moyenne 4,1 jours de formation en 2017, soit une augmentation de 0,4 jour par rapport à 2015. À l'opposé, les agents des communes et des établissements communaux de moins de 1 000 habitants ont suivi 1,3 jour de formation en moyenne en 2017, suivis par les agents des régions (1,5 jour).

La durée moyenne des formations suivies est en légère baisse : 3,2 jours en 2017, soit -0,5 jour par rapport à 2015. Ce constat concerne tous les types de formation. Les formations personnelles (hors congé formation) sont désormais les plus longues avec une moyenne de 5,5 jours en 2017 (-0,1 jour), suivies par les formations de préparation aux concours et aux examens d'accès à la FPT : 5 jours. Ces dernières connaissent également la baisse la plus importante : -1 jour par rapport à 2015. Les formations prévues par les statuts particuliers passent à 3,4 jours (contre 3,9 en 2015) et celles de perfectionnement : 2,7 jours (contre 3,1 en 2015).